



Divore et demande de paiement article 37

Par lilou1

bonjour,
en instance de divorce, mon ex conjoint reclame 1500? au titre de l'article 37 quel est mon recours car je suis sans emploi (RSA), par ailleurs, nous avons tous les deux obtenu l'aide juridictionnelle pour ce divorce, de plus ayant déménagé dans un autre département, je ne pourrais me rendre à l'audience pour le prononcé de ce divorce (non-conciliation faite).
merci pour tous vos conseils